



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/2  
1<sup>er</sup> décembre 2023

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quatre-vingt-treizième réunion  
Montréal, 15 – 19 décembre 2023  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

**ACTIVITES DU SECRETARIAT**

**Introduction**

1. Ce document expose les activités entreprises par le Secrétariat depuis la publication du document sur les activités du Secrétariat remis à la 92<sup>e</sup> réunion<sup>2</sup>.

**I. Questions relatives aux réunions**

**I.1 92<sup>e</sup> réunion**

2. Le rapport de la 92<sup>e</sup> réunion<sup>3</sup> a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux agences d'exécution et au Secrétariat de l'ozone, et publié sur le site Web du Fonds multilatéral. Les résultats de la réunion relative aux approbations de projets et aux retards dans la soumission des tranches du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) ont respectivement été communiqués à 62 et 17 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un récapitulatif post-réunion de la 92<sup>e</sup> réunion et des décisions prises à cette réunion a été préparé et partagé sur le site Web du Fonds.

**I.2 93<sup>e</sup> réunion**

3. Le Secrétariat a préparé les documents de réunion pour la 93<sup>e</sup> réunion<sup>4</sup> et mis à jour les bases de données, les documents de synthèse et les directives opérationnelles, le cas échéant.

<sup>1</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/1

<sup>2</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/2

<sup>3</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/56

<sup>4</sup> Des lettres d'invitation ont été envoyées aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et aux organisations non gouvernementales.

4. Le Secrétariat a mis à jour le guide provisoire pour la présentation de la phase I des plans de mise en œuvre de la réduction des HFC au titre de l'Amendement de Kigali (KIP), les guides pour la présentation des nouvelles phases et pour la présentation des tranches des PGEH et les a publiés sur le site Web du Fonds. Un nouveau guide pour les demandes de financement d'inventaires nationaux des banques de substances réglementées utilisées ou indésirables et un plan pour la collecte, le transport et l'élimination de telles substances ont été élaborés et également publiés sur le site Web du Fonds. Les noms de fichiers des guides ont été normalisés et des formulaires de soumission distincts ont été mis à disposition afin de faciliter la communication et l'examen des projets.

### **I.3 Réunion de coordination inter-agences (IACM)**

5. Le Secrétariat a organisé une IACM, tenue en personne à Montréal, au Canada, du 3 au 5 octobre 2023. Ont participé les représentants des agences bilatérales de l'Allemagne, du Canada et de l'Italie, les représentants des agences d'exécution et le personnel du Secrétariat. Un représentant d'une autre agence bilatérale a participé en ligne. Le rapport de la réunion<sup>5</sup> est publié sur le site Web du Fonds pour la 93<sup>e</sup> réunion. Les points forts de la réunion sont indiqués dans les paragraphes suivants.

6. Le Secrétariat a réitéré l'importance de communiquer les données des programmes de pays en temps voulu et, par ailleurs, souligné la nécessité d'assurer la cohérence des données avec les projets communiqués et les données soumises dans le cadre du rapport des programmes de pays et de l'article 7. Ceci devrait permettre d'examiner plus efficacement les propositions et de se concentrer sur les activités importantes et le financement requis plutôt que de procéder au rapprochement des données. Le Secrétariat a remis aux agences une liste de modifications des indicateurs de performance afin d'évaluer efficacement cette dernière en accord avec les politiques actualisées du Fonds.

7. En ce qui concerne l'état de la mise en œuvre du plan d'activités pour 2023-2025, le Secrétariat a présenté l'état de la mise en œuvre du plan d'activités pour 2023 à ce moment-là, et les estimations du solde à la fin de l'année 2023. Le Secrétariat a indiqué que des KIP avaient été soumis à la 93<sup>e</sup> réunion pour 24 pays, avec un retrait, ainsi que de nouvelles phases de PGEH pour neuf pays, assorties de trois retraites. Les agences ont fourni une mise à jour des communications prévues pour chaque pays.

8. Le Secrétariat a présenté son évaluation et un résumé de l'analyse des projets de plans d'activités pour 2024-2026 tels qu'ils ont été soumis par les agences. Le Secrétariat a fait remarquer que des ajustements ont été apportés au plan d'activité sur la base des décisions correspondantes du Comité exécutif. Le Secrétariat a fait le point sur les travaux d'examen du régime des coûts administratifs du Fonds, en prenant note des consultations menées avec les agences et des domaines mis en évidence dans les réponses au questionnaire qui leur a été adressé. Les principaux domaines identifiés étaient les besoins de renforcement des capacités techniques des agences, le soutien requis pour les pays à faible volume de consommation et les solutions de remplacement pour une mise en œuvre rentable des programmes.

9. Au titre du point de l'ordre du jour relatif aux observations générales concernant les projets soumis, le Secrétariat a présenté la méthodologie qu'il utiliserait pour calculer les réductions de HFC associées à la phase I des KIP pour le secteur de l'entretien dans les pays dont le volume de consommation n'est pas faible, qui seraient déduites de la consommation restante de HFC admissible, en faisant appel à la méthodologie étape par étape décrite à l'Annexe I du document 92/46.<sup>6</sup> Le Secrétariat a également présenté un système en cours d'élaboration visant à enregistrer et déclarer de manière cohérente l'élimination ou la réduction progressive obtenue grâce aux projets d'utilisateurs finaux et les

---

<sup>5</sup> IACM/2023/2/2

<sup>6</sup> Annexe I du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/46 : Document sur le point de départ des réductions globales durables, partir des discussions du groupe de contact sur les lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC durant la 91<sup>e</sup> réunion (décision 91/64(a)).

gains d'efficacité énergétique, le cas échéant, à appliquer à tous les projets d'utilisateurs finaux approuvés à partir de la 93<sup>e</sup> réunion.

10. En ce qui concerne le sous-secteur de l'installation et de l'assemblage local, le Secrétariat a également précisé qu'il se réfère à l'assemblage de systèmes de réfrigération et de climatisation conçus pour les besoins spécifiques des clients et chargés sur place, afin de les différencier de ceux qui sont fabriqués et chargés en usine. La priorité était d'abord de comprendre la consommation de HFC dans ce secteur, et les agences ont été invitées à veiller à ce que, pour les futurs KIP et lors des enquêtes sur la consommation de HFC pendant la préparation des projets, les données sur ce secteur soient collectées et incluses dans les KIP si elles sont clairement définies.

11. Le Secrétariat a mis en avant la décision 91/65 sur la fenêtre de financement pour les projets pilotes visant au maintien et/ou à l'amélioration de l'efficacité énergétique tout en réduisant progressivement les HFC et a donné un aperçu des projets soumis à la 93<sup>e</sup> réunion. Des investissements et des projets pour le secteur de l'entretien ont été reçus et sont en cours d'examen sur la base des critères énoncés dans la décision. Le Secrétariat a également pris note avec satisfaction des efforts déployés par les agences bilatérales et d'exécution pour soumettre des projets envisageant de nouveaux domaines d'assistance.

12. Dans le cadre du point de l'ordre du jour concernant les questions relatives à la mise en œuvre des projets, les agences ont souligné une fois de plus la lourde charge de travail que représentent le nombre et le contenu des rapports périodiques, et le fait que leur préparation peut s'avérer difficile et qu'elle entre souvent en concurrence avec le temps nécessaire à la mise en œuvre des projets. Au cours de la discussion, il a été révélé que les rapports périodiques constituent un outil de suivi qui permet d'identifier les insuffisances dans la mise en œuvre et qui donne la possibilité aux agences de répondre immédiatement aux pays qui rencontrent des problèmes de mise en œuvre. Le chef du Secrétariat, prenant acte des observations formulées par les agences d'exécution, a souligné l'importance des rapports périodiques, tout en reconnaissant qu'il devrait y avoir un équilibre entre la mise en œuvre et les exigences en matière de remise des rapports. Le Secrétariat s'efforcera donc de traiter ces questions et de proposer au Comité exécutif une recommandation sur la mise en correspondance des exigences en matière de remise de rapports et la rationalisation des rapports sur les progrès accomplis dans l'ensemble, en tenant compte de l'élaboration en cours du système de gestion des connaissances (alinéa 33 ci-dessous).

13. L'Administratrice principale, Suivi et évaluation a présenté une mise à jour de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail de suivi et d'évaluation pour 2023 et a suggéré d'éventuelles questions pour les évaluations prévues d'être effectuées en 2024 et 2025. Les agences ont fait part de leurs points de vue et suggéré des questions supplémentaires à intégrer au programme de travail.

## **II. Participation à des réunions et missions entreprises**

14. Pendant la période considérée, les représentants du Secrétariat ont participé aux réunions suivantes :

- (a) Un administrateur de programme hors classe a participé à l'atelier sur les plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali pour les HFC, organisé par l'ONUDI et tenu à Vienne (Autriche) du 14 au 16 juin 2023 ;

- (b) Le chef du Secrétariat et les membres de ce dernier ont participé à la 45<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal (GTCNL), qui s'est tenue à Bangkok (Thaïlande), du 3 au 7 juillet 2023. Le chef du Secrétariat et un administrateur de programme hors classe ont été respectivement panéliste et modérateur de l'atelier sur le renforcement de la mise en œuvre et de l'application effectives du Protocole de Montréal qui s'est tenu le 2 juillet 2023 ;
- (c) Un administrateur de programme hors classe a participé à distance à la réunion des administrateurs des bureaux de l'ozone des pays insulaires du Pacifique, qui s'est tenue à Apia (Samoa) du 4 au 9 septembre 2023 ;
- (d) Le chef du Secrétariat a participé, à distance, à la commémoration de la Journée mondiale de l'ozone en Chine, qui s'est tenue à Beijing le 14 septembre 2023 ;
- (e) Un administrateur de programme hors classe a participé à un entretien organisé à l'occasion des célébrations de la Journée mondiale de l'ozone aux Philippines, le 14 septembre 2023, sur le thème de la réparation de la couche d'ozone et de la réduction du changement climatique ;
- (f) Le Chef du Secrétariat a également participé à distance aux célébrations de la Journée mondiale de l'ozone, organisées au Koweït à l'occasion de l'achèvement de la reconversion du secteur de la mousse, du secteur de la mousse de polystyrène extrudée et de la mousse de polyuréthane, le 18 septembre 2023 ;
- (g) Un administrateur de programme hors classe et l'Administratrice principale, Suivi et évaluation ont participé de manière virtuelle à la réunion conjointe des réseaux Europe et Asie centrale et Asie occidentale, qui s'est tenue à Amman (Jordanie), les 27 et 28 septembre 2023 ;
- (h) Le chef du Secrétariat et les membres de ce dernier ont participé à la 35<sup>e</sup> réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui s'est tenue à Nairobi (Kenya) du 23 au 27 octobre 2023. Le Secrétariat a également participé à la 71<sup>e</sup> réunion du Comité d'application le 20 octobre 2023, et a présenté un poster lors de l'atelier sur l'efficacité énergétique qui s'est tenu le 22 octobre 2023 ;
- (i) Un administrateur de programme hors classe a participé à la réunion du réseau thématique des Caraïbes, qui s'est tenue à Port of Spain (Trinité-et-Tobago) le 13 novembre 2023 ;
- (j) Un administrateur de programme hors classe a participé de manière virtuelle à la réunion du réseau régional des administrateurs des bureaux nationaux de l'ozone pour l'Afrique francophone, qui s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 20 au 23 novembre 2023 ; et
- (k) Le chef du Secrétariat et un administrateur de programme hors classe ont participé en ligne à la réunion conjointe des administrateurs des bureaux nationaux de l'ozone d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est, qui s'est tenue à Phuket (Thaïlande) du 22 au 24 novembre 2023.

### **III. Système de gestion des connaissances et communications**

#### **III.1 Système de gestion des connaissances**

15. L'élaboration du système de gestion des connaissances avance comme prévu, l'équipe de gestion du projet collaborant étroitement avec plusieurs développeurs et l'équipe de conception afin de garantir le respect du calendrier de livraison du projet. Une description détaillée des progrès réalisés dans l'élaboration du système de gestion des connaissances figure à l'Annexe I du présent rapport.

#### **III.2 Outil de communication**

16. Suite à la décision 92/41, le Secrétariat a mis à disposition un nouvel outil de communication<sup>7</sup> soulignant les impacts du Fonds multilatéral depuis sa création. Il comprend des faits et des chiffres, et il est conçu dans un style graphique facile à lire. L'outil a été diffusé sur le site Web du Fonds, ainsi que dans les lettres envoyées aux pays visés à l'article 5 pour les informer des décisions prises lors de la 92<sup>e</sup> réunion. Les agences d'exécution ont également partagé cet outil dans leurs réseaux, lui donnant ainsi davantage de portée.

### **IV. Compensation carbone pour 2021 et 2022**

17. Conformément au mode opératoire normalisé adopté par le Secrétariat du Fonds au début de cette année, le Secrétariat a entrepris avec succès des mesures de compensation des émissions couvrant les déplacements du personnel et des délégués (délégués financés et non financés), et des locaux du Secrétariat pour 2021 et 2022. Pour l'année 2022, les émissions ont été officiellement compensées conformément aux calculs méticuleusement effectués avec l'équipe d'ONU durable. Ainsi, le Secrétariat a obtenu la reconnaissance officielle d'entité sur le portail « Du bleu au vert » des Nations Unies, affirmant ainsi son engagement en faveur de la durabilité environnementale. Une page Web sur le site Du bleu au vert a été créée pour le Fonds et peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.greeningtheblue.org/entities/multilateral-fund>

18. Les émissions de 2021 ont été compensées par des efforts diligents guidés par le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Pour 2021 et 2022, cette initiative collective a permis de compenser au total 253 tonnes métriques de CO<sub>2</sub> par l'intermédiaire de la Plateforme de compensation des émissions de carbone de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC). Le Certificat d'annulation volontaire correspondant a été présenté au Secrétariat du Fonds par la CCNUCC le 25 août 2023 et peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.multilateralfund.org/InformationandMedia/Brochures%20published%20by%20the%20Secretariat/Carbon%20offsetting%20certificate%202021-2022.pdf>.

19. Dans le cadre du nouveau système de gestion des connaissances, le site Web du Fonds comprendra une section relative à la compensation des émissions de carbone.

### **V. Questions administratives**

#### **V.1 Personnel et recrutement**

20. Le processus de recrutement des deux Administrateurs chargés des programmes de niveau P4 avec le Secrétariat, approuvé par le Comité dans la décision 91/6 b) i), a été mené à bien avec la sélection

<sup>7</sup> [http://multilateralfund.org/InformationandMedia/Brochures published by the Secretariat/MLF%20communication tool\\_1\\_May 2023\\_FINAL.pdf](http://multilateralfund.org/InformationandMedia/Brochures%20published%20by%20the%20Secretariat/MLF%20communication%20tool_1_May%202023_FINAL.pdf)

de Mme Ngoc Thuy Duong, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2023, et de Mme Elina Yuen, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Le processus de recrutement des deux postes P3 (administrateurs de programme) laissés vacants par leurs titulaires est en cours. Un des postes a été publié sur le site Web consacré aux carrières des Nations Unies (<https://careers.un.org/jobSearchDescription/220558?language=en>), avec une date limite de candidature fixée au 10 janvier 2024, et l'autre sera publié dans les semaines à venir.

21. Le processus de sélection pour le poste d'Assistant du service des séances hors classe (de niveau G-7), dont le titulaire a pris sa retraite en septembre 2023, est également terminé, et le nom du candidat sera annoncé prochainement.

22. Un processus de sélection a été lancé pour le poste d'Administrateur de programme hors classe (P-5), à la suite du prochain départ à la retraite de Mme Cecilia Mercado, à compter du 29 février 2024. L'offre d'emploi a été publiée sur le site Web consacré aux carrières des Nations Unies (<https://careers.un.org/jobSearchDescription/219057?language=en>), où les candidatures seront reçues jusqu'au 13 décembre 2023.

23. Le processus de recrutement et les dispositions contractuelles pour deux consultants accompagnant l'efficacité énergétique, un consultant et un sous-traitant distinct soutenant l'équipe d'examen des projets, et deux sous-traitants distincts assurant l'édition et la relecture de documents, deux sous-traitants distincts en charge de la coordination de la traduction, et trois stagiaires ont été achevés.

## **V.2 Perfectionnement et formation du personnel**

24. Le personnel du Secrétariat a suivi des cours de formation en ligne obligatoire des Nations Unies, notamment le Dialogue sur le leadership des Nations Unies, un programme de formation obligatoire organisé par le Bureau de la déontologie des Nations Unies.

25. Un membre du personnel du Secrétariat a participé à la Global Business Intelligence Academy II du PNUE du 10 au 13 octobre 2023 à Genève, en Suisse.

## **VI. Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et d'autres organisations**

26. Conformément à la décision 79/1(b), le Secrétariat a inclus un aperçu complet de l'état d'avancement de toutes les discussions avec les AME et d'autres organisations pertinentes à l'annexe II du présent document.

### *Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)*

27. Le Secrétariat a reçu la visite de la Directrice exécutive adjointe du PNUE le 29 août 2023. Une réunion publique a été organisée avec le personnel du Secrétariat, au cours de laquelle la Directrice exécutive adjointe a fait le point sur le travail du PNUE, les nouvelles avancées et les nouvelles politiques du Secrétariat des Nations Unies, entre autres. Une réunion avec le chef du Secrétariat a également eu lieu.

### *Fonds vert pour le climat (FVC) / Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et autres institutions de financement*

28. Le Secrétariat a partagé des informations sur les discussions tenues lors de la 92<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif sur l'efficacité énergétique avec le FVC, le FEM la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement en juin 2023. Le Secrétariat continuera à consulter ces institutions, à partager des informations et à fournir des mises à jour supplémentaires conformément aux

alinéas 200 et 201 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/56 et sur la base des résultats des discussions menées conformément à la décision 92/38 relative à un cadre opérationnel portant sur l'efficacité énergétique.

*Fonds pour l'environnement mondial (FEM)*

29. Sur demande, le Secrétariat a examiné et fourni des observations sur le projet de HFC au Tadjikistan.

*Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)*

30. Le Secrétariat a poursuivi en ligne sa collaboration avec l'Unité d'appui technique (UAT) du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, suite à l'invitation du Secrétaire exécutif de la Convention, afin de soutenir le travail du Comité de transition (CT) sur l'opérationnalisation des nouvelles dispositions de financement et d'un fonds pour les pertes et les dommages, établi par la COP 27 de la CCNUCC.

*Cool Coalition*

31. Le Secrétariat a participé aux consultations, tenues en juillet et août 2023, relatives au rapport sur l'inventaire mondial des systèmes de refroidissement, préparé par Cool Coalition. Le Secrétariat a également fourni des observations sur les versions du rapport envoyées par Cool Coalition qui couvrent différents aspects relatifs aux activités du Protocole de Montréal et au financement du refroidissement durable.

*Centre Stimson*

32. Le chef du Secrétariat s'est entretenu avec des chercheurs du Centre Stimson, un groupe de réflexion basé à Washington et qui travaille sur les questions de cybersécurité internationale, au sujet de l'évolution et des travaux du Protocole de Montréal et de son mécanisme de financement. Le centre a contacté le chef du Secrétariat parce qu'il entreprend des recherches sur une sélection de régimes et d'accords internationaux afin de tirer des enseignements susceptibles d'être reproduits dans la gestion des cyber-risques.

**Recommandation**

33. Le Comité exécutif pourrait envisager de demander au Secrétariat de préparer un document, à soumettre au Comité exécutif lors de la 95<sup>e</sup> réunion, sur la cartographie des exigences en matière de remise de rapports et la rationalisation des rapports sur les progrès accomplis dans l'ensemble, en tenant compte de l'élaboration en cours du système de gestion des connaissances.





## Annexe I

### RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA CRÉATION D'UN SYSTÈME DE GESTION DES CONNAISSANCES (décision 91/69)

#### Introduction

1. Le Comité exécutif a approuvé la création d'un nouveau système de gestion des connaissances (décision 91/69) et a demandé au paragraphe (c) que le Secrétariat rende compte de l'avancement de la mise en œuvre du système jusqu'à l'achèvement des phases 1 et 2, décrites dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/2, dans le cadre des activités du Secrétariat. Le présent rapport périodique fait suite à cette décision. Le système de gestion des connaissances comprend trois phases :

- Phase 1. Base de données principale et remaniement du site Web
- Phase 2. Produits de base
- Phase 3. Portail des agences et autres améliorations

2. Les phases 1 et 2 sont actuellement mises en œuvre, tandis que pour la phase 3, le Secrétariat soumettra une mise à jour du plan et une demande de financement après l'achèvement des phases 1 et 2 (décision 91/69, paragraphe (d)).

#### État de la mise en œuvre des phases 1 et 2

3. Les tableaux 1 et 2 résument l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque tâche décrite dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/2.

**Tableau 1 : État de la mise en œuvre de la phase 1**

Phase 1 : Base de données principale et site Web				
Tâches		Changement de priorité	Taux d'achèvement en %	Observations sur les progrès réalisés
1.1	Définir et hiérarchiser les besoins plus détaillés des utilisateurs (fonctionnels et non fonctionnels)	Oui	10	Les processus opérationnels et les flux de travail sont cartographiés et documentés. La mise en œuvre complète aura lieu une fois la migration des données achevée.
1.2	Processus d'utilisation (et conseils sur la gouvernance, l'administration et la gestion des données)	Oui	0	Cette tâche n'a pas encore commencé, car elle dépend de la migration complète et de la consolidation des données. La mise en œuvre complète devrait être achevée à mi-parcours de la phase 2.
1.3	Identifier la technologie et les adaptations nécessaires pour le Fonds multilatéral	Non	80	Cette tâche a permis d'ajouter de nouveaux champs de données pour soutenir de nouvelles requêtes et analyses. Il s'agissait également de supprimer les données dupliquées et redondantes.
1.4	Mise en correspondance des anciennes et des nouvelles structures de données	Oui	100	Il s'agissait d'une tâche importante, et il a fallu beaucoup de temps aux développeurs et au Secrétariat pour discuter et convenir de la manière de traduire les données de vingt-quatre bases de données différentes dans la nouvelle structure de la base de données principale.
1.5	Unifier les bases de	Non	90	La base de données principale vise à faire migrer

<b>Phase 1 : Base de données principale et site Web</b>				
<b>Tâches</b>		<b>Changement de priorité</b>	<b>Taux d'achèvement en %</b>	<b>Observations sur les progrès réalisés</b>
	données dans une nouvelle base de données principale (migration)			les bases de données existantes vers une « source de vérité » unique pour toutes les données du Fonds multilatéral. Cela nécessite la mise en place de nouvelles structures, de nouveaux liens entre les éléments de données et de listes standard pour soutenir les requêtes de données.
1.6	Mise en œuvre d'une nouvelle technologie - configuration (proxies, évaluation de la sécurité, codage)	Non	80	La solution logicielle s'appuie sur la base de données principale, ce qui permet de croiser les informations, de les interroger, de les analyser, de les visualiser et d'établir des rapports à l'aide de différentes approches telles que les filtres et les tableaux de bord.
1.7	Remaniement du site Web (y compris de la conception de l'interface utilisateur)	Non	85	La structure du site Web a été convenue et la conception est terminée. Le contenu est en cours d'élaboration. Le site aura un aspect minimaliste et lisse, avec sa propre identité forte et distincte. L'essai des fonctionnalités par les utilisateurs et la relecture du contenu auront lieu avant le lancement du site Web.
1.8	Essais et acceptation	Oui	10	Le Secrétariat a commencé à tester et à valider les données existantes des programmes de pays qui ont été transférées ainsi que les décisions du manuel qui ont été rassemblées. Il s'agit d'une tâche continue qui sera appliquée au fur et à mesure de l'achèvement des modules.

**Tableau 2 : État de la mise en œuvre de la phase 2**

<b>Phase 2 : Produits de base</b>				
<b>Tâches</b>		<b>Changement de priorité</b>	<b>Taux d'achèvement en %</b>	<b>Observations sur les progrès réalisés</b>
2.1	Présentation en ligne des données des programmes de pays	Oui	50	La priorité de la première année a été d'assurer le regroupement des données des programmes de pays dans la base de données principale. Cette opération est maintenant terminée pour les données existantes. Le développement est en cours pour l'élaboration de la partie client du système de données en ligne des programmes de pays.
2.2	Présentation en ligne des rapports d'achèvement de projet	Non	0	Cette tâche n'a pas encore commencé, car les nouveaux formulaires sont en cours de définition et seront présentés à la 94 <sup>e</sup> réunion par l'Administratrice principale, Suivi et évaluation.
2.3	Portail des réunions	Oui	50	Il a progressé au cours de la première année. Les maquettes de la partie client sont prêtes. La prochaine étape consistera à migrer les documents des réunions précédentes.
2.4	Profils des pays	Non	0	Cette tâche n'a pas encore commencé, car elle dépend de la base de données principale. Le Secrétariat est en train de concevoir la forme des profils de pays et le type d'informations qu'ils contiendront.
2.5	« Manuel » / Système	Oui	90	Prévu à l'origine pour la phase 2, il a été possible

<b>Phase 2 : Produits de base</b>				
<b>Tâches</b>		<b>Changement de priorité</b>	<b>Taux d'achèvement en %</b>	<b>Observations sur les progrès réalisés</b>
	de gestion électronique des documents			de faire progresser ce produit de base au cours de la phase 1. Le Secrétariat a préparé et révisé toutes les décisions depuis 1991, et les a compilées pour les transférer dans le nouveau manuel numérique. Le nouveau manuel a été conçu pour permettre la recherche de décisions à l'aide de plusieurs filtres, et pour que le moteur de recherche étendu puisse rechercher des décisions à l'aide d'une combinaison de mots-clés.
2,6	Portail de données comprenant des données sur les programmes de pays, les projets et les enseignements tirés	Non	0	Cette activité a été révisée et modifiée en 2.6a
2.6a	Centre de données du Fonds multilatéral	Non	0	Ce module est conçu pour servir de plateforme centrale pour toutes les données. L'objectif est de créer un centre de données de pointe équipé de tableaux de bord et d'outils visuels qui amélioreront considérablement l'expérience des utilisateurs et leur interaction avec les données du Fonds multilatéral.
2,7	Projet pilote pour l'examen des projets de renforcement des institutions	Non	0	Pas encore commencée.
2,8	Essais et acceptation	Non	0	Pas encore commencée.

### **Remarques de conclusion**

4. Le Système de gestion des connaissances progresse rapidement, et les travaux sont en avance sur le calendrier initial, certains des produits de base ayant été avancés. Les travaux réalisés jusqu'à présent ont permis de procéder à la migration de la plupart des données du Fonds multilatéral dans la structure de la base de données principale. Il s'est agi d'une entreprise importante pour faire en sorte que les données soient correctement cartographiées depuis l'ancienne structure de données vers la nouvelle structure consolidée. Les travaux de migration de la base de données ont été classés par ordre de priorité et ont permis d'établir une base solide de données cohérentes et fiables sur laquelle les composants du système et la fonctionnalité des produits de base pourront être construits au cours de la phase 2. La base de données principale sera achevée au premier trimestre 2024.

5. La nature étroitement liée de la phase 1 (migration de la base de données vers la base de données principale) et de la phase 2 (élaboration des produits de base utilisant les données principales) a permis de faire en sorte que plusieurs produits de base de la phase 2 (présentation en ligne, portail de réunion et élaboration du manuel) sont maintenant bien définis et mis en œuvre au cours dans le cadre de la phase 1.

6. Le cycle type de création de logiciels, qui comprend le développement de la structure de la base de données et des spécifications du système au cours de la phase 1, jette également des bases solides pour la phase 3, au cours de laquelle des outils clés (portail des agences et autres améliorations) seront mis au point. Les travaux réalisés jusqu'à présent permettent au Secrétariat de mieux comprendre comment les données seront utilisées dans les différentes parties de l'application et de développer une interface de programmation d'application (API) au cours de la phase 3, qui permettra le transfert de données au sein

de l'application et vers des systèmes externes à l'avenir. Le Secrétariat se prépare également à ce que tous les systèmes soient compatibles avec le futur portail de remise des rapports des agences bilatérales et d'exécution.

7. Le Secrétariat s'efforce de finaliser les points suivants d'ici juin 2024 :

- Base de données principale et structure complète du système de gestion des connaissances,
- Remaniement du site Web,
- Manuel des décisions,
- Présentation en ligne des données des programmes de pays

**Annexe II**

**CONSEILS ET/OU RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL AUX ORGANES NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

*Remarque : Nouveaux renseignements indiqués en caractères gras dans la colonne indiquant le numéro de la réunion.*

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<b>Fonds d'adaptation</b>	
Explications des politiques du Fonds multilatéral sur les intérêts accumulés. L'information fournie par le Secrétariat est contenue dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18 <sup>e</sup> réunion du Comité de l'éthique et des finances sur le site <a href="https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf">https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf</a> .	76
<b>Forum arabe pour l'environnement et le développement</b>	
Un article sur l'expérience du Fonds multilatéral dans la région arabe, dans le contexte du Forum arabe pour l'environnement et le développement de 2018.	81
<b>Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII)</b>	
Le conseiller juridique et le directeur général du Service des partenariats opérationnels ont rendu visite au Secrétariat pour discuter des opportunités de collaboration. La BAII est une banque multilatérale de développement établie après l'Accord du Paris du CCNUCC et les ODD de l'ONU, dont la mission de base est de financer une infrastructure durable.	92
<b>Centre des solutions climatiques et énergétiques (anciennement le Centre Pew sur les changements climatiques)</b>	
Documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/54 et Add.1 ; le texte des décisions 37/62 et 38/63 ; Lignes directrices sur le financement de la technologie n'appartenant pas au domaine public (annexe XIV au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/Rev.1) ; Observations sur les droits et redevances du transfert de technologie pour différents types de projets (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO <sub>2</sub> supercritique, secteur de la production de HCFC).	75
<b>Coalition sur le climat et l'air propre afin de réduire les polluants climatiques de courte durée de vie (CCAC)</b>	
Le Secrétariat a fourni des renseignements pertinents sur le Fonds multilatéral en lien avec les initiatives et les programmes relatifs au refroidissement.	88
Présentation sur la vue d'ensemble du soutien du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, dans le contexte des discussions sur le champ de travail de Kigali Discussion.	86
Consultations informelles avec le Secrétariat du CCAC sur un nouveau projet de refroidissement efficace déjà approuvé provisoirement par le groupe de travail de la CCAC, afin de développer un leadership de haut niveau et de faciliter la collaboration entre les parties prenantes, en vue de favoriser une efficacité énergétique accrue dans le secteur du froid pendant que les pays mettent en œuvre la réduction progressive des frigorigènes à base de HFC au titre du Protocole de Montréal.	83
Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/40). Information sur des enquêtes concernant les solutions de remplacement des SAO financées par le Fonds multilatéral, occasions possibles pour la CCAC dans les pays à économie en transition ; enseignements tirés du Fonds multilatéral qui pourraient s'appliquer au processus d'examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC.	75

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Document 72/40, Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (décision 71/51 a)), qui résume les résultats des projets de démonstration du Fonds multilatéral approuvés à ce jour.	74
<b>Centre-Réseau des technologies climatiques</b>	
Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Fonds multilatéral en tant que matériel ressource pour la sixième réunion du Conseil consultatif. Renseignements généraux et documents d'information sur le Fonds multilatéral.	75
<b>Groupe de travail de Cool Coalition</b>	
<b>Le Secrétariat a participé aux consultations relatives au rapport sur l'inventaire mondial des systèmes de refroidissement, préparé par Cool Coalition. Le Secrétariat a également fourni des observations sur le projet de rapport qui couvre différents aspects relatifs à l'adoption de technologies sans HFC, aux activités liées au Protocole de Montréal et au financement du refroidissement durable.</b>	<b>93</b>
Le Secrétariat a été invité par Cool Coalition à se joindre à son groupe de travail pour un Plan d'action national pour le refroidissement (NCAP) qui soutiendrait les pays dans le développement de NCAP par le renforcement de la capacité des partenaires pertinents et l'échange d'informations en créant un référentiel de connaissances des NCAP terminés. Le Secrétariat participerait à des réunions et des consultations en ligne du groupe de travail et fournirait des données relatives à l'élaboration des NCAP.	92
<b>Union européenne/Parlement européen</b>	
Au cours de la vingt-cinquième Réunion des Parties, le chef du Secrétariat a reçu une demande du Parlement européen de tenir des discussions bilatérales sur les questions en lien avec le Protocole de Montréal, y compris les ressources nécessaires pour la reconstitution du Fonds multilatéral et les propositions de contributions supplémentaires pour financer les avantages pour le climat. En réponse à cette demande, le chef du Secrétariat a offert aux deux représentants du Parlement européen un court exposé expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral.	71
<b>Ministère de la Coopération et du Développement économiques de l'Allemagne</b>	
Renseignements sur les réalisations du Fonds multilatéral et sommaire des projets approuvés mis en œuvre par l'Allemagne en tant qu'agence bilatérale.	77
<b>Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds vert pour le climat (FVC), Banques régionales de développement</b>	
<b>Le Secrétariat a partagé des informations sur les discussions tenues lors de la 92<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif sur l'efficacité énergétique avec le FEM, le FVC, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement en juin 2023.</b>	<b>93</b>
<b>Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</b>	
<b>Examen d'un projet : Projet de HFC au Tadjikistan</b>	
Des consultations ont été tenues avec des spécialistes principaux de l'environnement du FEM sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC.	92
Discussions en ligne sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC et du changement climatique/efficacité énergétique.	91
Le Secrétariat a participé à l'atelier sur la « Réalisation de nombreux bienfaits environnementaux mondiaux grâce à la bonne gestion des produits chimiques et des déchets » organisé par le Groupe de l'évaluation technique et économique et a été invité à participer aux échanges sur les liens reconnus, surtout concernant l'appauvrissement de la couche d'ozone.	86

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Observations sur les interventions concernant les activités de facilitation, le renforcement des institutions et le soutien à la ratification de l'Amendement de Kigali dans les pays à économie en transition, et examen d'un plan pour le Tadjikistan.	86
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FEM sur les futures occasions de collaboration en matière d'efficacité énergétique.	85
Examen d'un projet : Examen d'un projet d'efficacité énergétique des climatiseurs dans les bâtiments pour l'Inde.	84
Examen d'un projet : Accélération de l'adoption du confort thermique durable : Transition vers l'efficacité énergétique et les villes résistantes au climat en Inde.	82
Examen de quatre projets : Achèvement de l'élimination de la consommation de HCFC grâce à des technologies à faible PRP au Bélarus, projet 6046 du FEM ; Kazakhstan, Élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6090 du FEM ; Élimination complète du HCFC au Tadjikistan par la promotion des technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6030 du FEM ; Élimination complète du HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6003 du FEM.	80
Examen du projet sur l'introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan (projet 9184 du FEM).	76
Observations sur la proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financé par le FEM) ; Présentation d'idées sur l'utilisation des fonds au titre de la FEM 6 pour l'élimination dans les pays visés à l'article 5 à économie en transition. Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions au titre du Protocole de Montréal concernant les propositions visant à amender le Protocole.	75
Examen du projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan) par rapport aux politiques et aux lignes directrices du Fonds multilatéral.	72
Le Secrétariat a été invité à assister à la 45 <sup>e</sup> réunion du Conseil du FEM qui aurait lieu du 5 au 7 novembre 2013. Dans une invitation lancée par la suite au nouveau chef du Secrétariat, la directrice générale et présidente du FEM a accueilli la reconduite de la coopération passée consistant à offrir de l'assistance aux Parties afin qu'elles respectent leurs obligations au titre du Protocole de Montréal et un renouvellement des liens de longue date entre les deux organisations. Dans sa réponse, le Chef du Secrétariat a informé la directrice générale que le Secrétariat du Fonds ne pourrait pas assister à la réunion du Conseil à cause des préparatifs pour la 71 <sup>e</sup> réunion, en ajoutant qu'il se réjouissait toutefois de faire sa connaissance afin de resserrer les liens avec le Secrétariat du FEM.	71
Le Secrétariat a participé à une réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du FEM (TAG) afin de transmettre ses commentaires sur le projet de stratégie pour le domaine d'intervention des produits chimiques et des déchets, dans le but d'orienter la sixième période de reconstitutions du FEM (FEM 6). Le projet de stratégie comprend les activités du FEM en lien avec le Protocole de Montréal.	69
Il y a échange de lettres avec le directeur général du FEM depuis la 67 <sup>e</sup> réunion sur la coopération entre les deux organismes de financement. Une attention particulière a été accordée à la possibilité d'émettre une publication conjointe du Fonds multilatéral et du FEM sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.	68
<b>Gouvernement de la France</b>	
Le chef du Secrétariat et l'administrateur principal chargé de l'administration et de la gestion des fonds a participé à la présentation semi-publique des recommandations relatives à l'évaluation rétrospective de la contribution française au Fonds multilatéral.	88

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Le chef du Secrétariat a participé à un entretien sur la proposition d'évaluation rétrospective de la contribution de la France au Secrétariat du Fonds et a fourni les renseignements supplémentaires demandés.	86/87
Visite de courtoisie au ministère de l'Économie et des Finances de la France. Les échanges ont notamment porté sur la coopération bilatérale du gouvernement de la France et la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023.	83
Renseignements sur les modalités des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral.	77
<b>Fonds vert pour le climat (FVC)</b>	
Discussions avec M. Yannick Glemarec, directeur exécutif, et l'équipe du FVC sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC, en décembre 2022.	92
Discussions en ligne sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC et du changement climatique/efficacité énergétique.	91
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FVC sur les futures possibilités de collaboration, après que la COVID-19 ait forcé l'annulation de la réunion de consultation sur l'élaboration de l'orientation sectorielle sur l'efficacité énergétique du FVC prévue pour le 27-28 février 2020.	85
Un représentant du FVC a rendu visite au Secrétariat et a participé à plusieurs réunions avec le personnel du Secrétariat, où il a pu partager des renseignements sur le fonctionnement des deux fonds et les futures occasions de collaboration.	84
Échanges informels entre le chef du Secrétariat et le secrétaire exécutif adjoint du FVC sur les questions d'intérêt pour les deux Fonds en marge de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.	83
Documents de réunion sur les modalités de la déclaration des coûts administratifs des agences d'exécution, dont les documents : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43	81
Conférence téléphonique afin de fournir des renseignements sur les pratiques du Fonds multilatéral concernant les prêts à des conditions de faveur et les surcoûts.	80
Offre d'un lien aux documents d'intérêt pour le Groupe de l'évaluation technique et économique, le Groupe d'évaluation scientifique et le Groupe d'évaluation des effets sur l'environnement sur le site Web du Secrétariat de l'ozone, et rencontre d'introduction avec le fonctionnaire chargé des communications du Secrétariat de l'ozone ; Des documents ont été fournis, dont le document d'introduction du Comité exécutif; les politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral ; la présentation sur la gouvernance, le modèle d'affaires, les réalisations et les défis du Fonds multilatéral ; des exemples de documents de présession sur la planification des affaires et des propositions de projets ; programme de travail de suivi et évaluation et rapports d'achèvement de projet ; des modèles de plans d'activités ; lignes directrices sur l'établissement des rapports périodiques ; rapports de deux évaluations du renforcement des institutions, et le programme de travail de suivi et évaluation.	77
Expérience du Secrétariat du Fonds concernant l'établissement dispositions juridiques avec les organes d'exécution et la mise en place d'un système de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral.	76
Renseignements sur les indicateurs d'efficacité mis au point pour le Fonds multilatéral ; Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions du Protocole de Montréal concernant les propositions d'amendement au Protocole de Montréal ; Renseignements sur le cadre de suivi et de comptabilité du Fonds multilatéral, dont le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation) Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Protocole de Montréal.	75



<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Présentation sur le Fonds multilatéral et exemples de documents clés, dont les activités du Secrétariat, l'état du Fonds, le plan d'activités général et les rapports périodiques, et un échantillonnage de propositions de projets et de documents d'orientation. D'autres détails et échanges sur le Fonds multilatéral.	74
Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, y compris son processus d'examen des projets, l'élaboration de politiques, le processus de réunion et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.	72
Le Secrétariat intérimaire du FEM a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013 afin de l'inviter à assister à la 5 <sup>e</sup> réunion du conseil du FEM en qualité d'observateur, en précisant toutefois que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral n'avait pas encore été approuvée. Le Secrétariat du Fonds n'a pas pu assister à la réunion du conseil, qui s'est déroulée du 8 au 10 octobre, à cause des préparatifs pour la 71 <sup>e</sup> réunion. Le Secrétariat a été informé dans une lettre datée du 21 octobre 2013 que la prochaine réunion du conseil aurait lieu en Indonésie du 19 au 21 février 2014 et que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral avait été approuvée par un amendement à la décision B.04/15. Le Fonds multilatéral a aussi été invité à nommer une personne-ressource.	71
<b>École de gestion de Grenoble</b>	
Renseignements sur les politiques et procédures du Fonds multilatéral et le processus d'approbation de projet pour une étude sur les courbes d'apprentissage de la technologie.	80
<b>Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)</b>	
Renseignements sur les pratiques entourant le soutien financier offert aux participants/délégués aux réunions.	75
<b>Agence internationale de l'énergie (AIE)</b>	
Le Secrétariat et le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone ont rencontré un représentant de l'AIE. Le Secrétariat a expliqué les travaux sur l'efficacité énergétique dans le contexte de l'Amendement de Kigali. Le représentant de l'AIE a indiqué que l'organisation avait entrepris une compilation des politiques et normes sur l'efficacité énergétique dans différents pays, qu'elle a ensuite mis à la disposition du Secrétariat. Le représentant a aussi partagé un rapport sur le refroidissement préparé par l'AEI.	83
<b>Corps commun d'inspection des Nations Unies</b>	
Le Secrétariat a rempli un questionnaire portant sur l'examen de politiques et pratiques écologiquement durables à l'échelle du système des Nations Unies.	86
Sommaire actualisé des renseignements sur l'assistance technique et le financement accordés aux petits États insulaires en développement au titre du Fonds multilatéral, qui avaient déjà été distribués en février 2015. D'autres précisions ont été apportées le 20 octobre et le 7 novembre 2016.	77
Observations sur le document Examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques à l'échelle du système des Nations Unies ; Renseignements fondamentaux, dont un sommaire de l'assistance technique et du financement, fournis aux petits États insulaires au titre du Fonds multilatéral et renseignements exhaustifs sur les projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays.	74
Le Secrétariat a rempli un questionnaire sur l'examen des activités et ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.	73
Observations et correction des faits concernant l'information sur le Fonds multilatéral dans le rapport sur l'Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20.	72

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<p>En ce qui concerne l'évaluation/examen de 2013 intitulé Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20, le Secrétariat a remis au Corps commun d'inspection des Nations Unies des renseignements sur la structure du Fonds, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d'approbation des projets, les coûts d'appui, les niveaux de personnel du Secrétariat, l'historique des approbations de 2006 à 2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, les évaluations scientifiques, la promotion et la vulgarisation, l'administration, la répartition des genres et l'équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat.</p>	70
<b>Programme d'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP)</b>	
<p>Participation au webinaire du 28 février 2020 sur le mécanisme de financement des contributions déterminées au niveau national pour un refroidissement efficace et écologique (mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national), une nouvelle initiative qui offre un soutien financier et une orientation aux entités qui soutiennent les pays dans l'intégration de solutions de refroidissement dans le prochain cycle de leurs contributions déterminées à l'échelle nationale.</p> <p>En réponse à la demande de précisions du Secrétariat, qui voulait savoir si les propositions de projet à présenter comprendraient des mesures de protection pour éviter l'adoption de solutions de refroidissement à base de frigorigènes à PRP élevé, le K-CEP a indiqué que le mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national ferait la promotion de technologies à faible PRP.</p>	85
<p>En réponse à une demande de communiquer des observations à ITAD Ltée, organisation chargée de mieux faire comprendre le rôle du K-CEP sur le plan de la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement, le Secrétariat a participé à une conférence téléphonique avec un membre du personnel d'ITAD afin de l'informer de la contribution du Secrétariat au K-CEP lors de la phase initiale de sa mise sur pied et sa compréhension du lien entre les activités du K-CEP et les activités de projet du Protocole de Montréal, surtout en ce qui concerne les projets de réduction progressive des HFC.</p>	84
<p>Partage informel permanent de renseignements sur l'expérience du Fonds multilatéral.</p>	80
<p>Le directeur et un autre représentant du K-CEP responsable de la coordination des travaux de 19 fondations philanthropiques sur les questions liées à l'efficacité énergétique et au refroidissement dans le contexte de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali ont rendu visite au Secrétariat le 26 janvier 2017, afin d'en apprendre davantage sur le Fonds multilatéral. Le K-CEP souhaite attribuer environ 53 millions \$US de ses fondations philanthropiques d'ici la fin de 2017 par le biais du soutien ciblé aux programmes de pays dans un petit nombre de pays et un soutien plus général à plus de 100 pays, afin d'améliorer l'efficacité énergétique.</p> <p>L'information fournie comprenait le document d'introduction du Comité exécutif ; une présentation résumant le fonctionnement du Fonds multilatéral ; les lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et financiers ; le guide de préparation des propositions de projets ; les modèles de rapport d'achèvement de projet ; et le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l'examen du renforcement des institutions ; et la décision 74/51 connexe.</p>	78
<b>Laboratoire national Lawrence Berkeley</b>	
<p>Le Secrétariat a transmis ses observations sur un projet de rapport sur les possibilités et risques associés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et les remplacements de frigorigènes dans les climatiseurs résidentiels.</p>	80
<b>Conseil de défense des ressources naturelles</b>	
<p>Indicateur sur le climat du Fonds multilatéral, y compris l'outil (fichier Excel), le manuel (PDF) et une explication de l'outil (fichier Word).</p>	81
<b>Convention de Minamata sur le mercure</b>	

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
En juillet 2013, le Secrétariat a été invité par le gouvernement du Japon à assister à la Conférence des plénipotentiaires sur l'adoption et la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, présentée du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto et à Minamata, au Japon. Malheureusement, le Secrétariat n'a pas pu y assister.	71
<b>Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)</b>	
Conformément à la décision 91/1, le Secrétariat a envoyé une lettre du président du Comité exécutif, au nom du Comité, au Secrétariat du MOPAN, y joignant la réponse de la direction au Comité exécutif à l'évaluation du Fonds multilatéral par le MOPAN de 2019, contenue dans l'Annexe I au rapport de la 91 <sup>e</sup> réunion.	92
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.2, compte tenu des recommandations du rapport d'évaluation.	88
Une réunion virtuelle a été organisée pour le Secrétariat du MOPAN à la suite de la réception du rapport d'évaluation du Fonds multilatéral, afin de présenter le rapport au Comité exécutif, et des échanges bilatéraux sont prévus entre les deux secrétariats sur l'évaluation du Fonds multilatéral, la méthode utilisée et la souplesse possible qui permettrait de l'adapter au genre d'organisation à évaluer dans l'avenir.	86
Le Secrétariat a examiné le projet de rapport d'évaluation, apporté des corrections factuelles et présenté des observations. Un suivi a été effectué entre les deux secrétariats au sujet de l'échéance du rapport final et des moyens possibles de transmettre les principales conclusions au Comité exécutif.	86
Le Secrétariat s'est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d'évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu'il serait remis au Secrétariat pour examen avant d'être présenté aux gouvernements membres. 85 Le Secrétariat s'est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d'évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu'il serait remis au Secrétariat pour examen avant d'être présenté aux gouvernements membres.	85
Les représentants du Secrétariat du MOPAN et du fournisseur de services qui effectue l'évaluation ont rendu visite au Secrétariat. Le chef du Secrétariat a fait une présentation du Fonds multilatéral, notamment sa gouvernance, son modèle d'affaires et ses réalisations. Les représentants du MOPAN se sont réunis à maintes reprises avec le personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a aussi été informé des réunions organisées par les évaluateurs avec les quatre agences d'exécution du Fonds. Le Secrétariat a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif ; certains d'entre eux seront invités à fournir de l'information sur l'évaluation.	84
Le Secrétariat a assisté à une réunion du Secrétariat du MOPAN, au cours de laquelle le Fonds a été présenté. Les échanges ont porté notamment sur la portée de l'évaluation pour les parties prenantes concernées ; les différences importantes entre le Fonds multilatéral et les autres organisations évaluées, qui mèneraient à une évaluation personnalisée afin que le processus soit juste ; le calendrier d'une première visite au Secrétariat du Fonds et la nécessité éventuelle de la présence de l'équipe d'évaluation à une réunion du Comité exécutif.	83
Lettre reçue du Secrétariat du MOPAN indiquant que le Comité directeur du MOPAN a décidé d'évaluer le Fonds multilatéral lors de son prochain cycle d'évaluation.	82
<b>Centre Stimson</b>	
<b>Le chef du Secrétariat s'est entretenu avec les chercheurs au sujet de l'évolution et des travaux du Protocole de Montréal et de son mécanisme de financement.</b>	<b>93</b>
<b>Energie durable pour tous (SE4All)</b>	
Le Secrétariat a préparé un article sur le Fonds multilatéral pour le rapport Chilling Prospects 2022.	90

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<b>Groupe ONU durable</b>	
Le Secrétariat a donné une présentation sur la gestion de la durabilité environnementale à la 31 <sup>e</sup> réunion du Groupe chargé de questions spécifiques des Nations Unies, qui a eu lieu à l'OACI, à Montréal, le 11 octobre 2019. Le Secrétariat a expliqué comment les bureaux des Nations Unies peuvent collaborer dans le cadre des activités entreprises par les agences pour la mise en œuvre des projets qui font la promotion de l'adoption des technologies sans danger pour la couche d'ozone et sans HFC aux niveaux national, régional et mondial. Un représentant du groupe ONU durable, bureau qui gère et soutient le Groupe chargé des questions spécifiques pour la gestion de la durabilité environnementale, s'est rendu dans les bureaux du Secrétariat et a présenté les travaux de son bureau aux membres du personnel.	84
<b>Vérificateurs des Nations Unies</b>	
Le Secrétariat a examiné les recommandations voulues avec les agences d'exécution et les agences bilatérales.	90
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.1 compte tenu des recommandations du rapport d'audit.	88
Des informations, de la documentation, des réponses aux questions et des précisions ont été fournies pour faciliter la vérification par le Bureau des services de contrôle interne, afin d'évaluer l'efficacité de l'offre de services au Secrétariat du Fonds multilatéral, du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020.	86/87
Renseignements généraux sur le Fonds multilatéral et autres, notamment les états financiers provisoires du PNUE sur le Fonds multilatéral, le rapport sur les contributions et les décaissements ; les rapports périodiques ; le programme de travail de suivi et évaluation 2015 ; et le manuel sur les liens avec les politiques et procédures.	75
<b>Programme des Nations Unies pour l'environnement</b>	
Le Secrétariat a participé, en coordination avec le Secrétariat de l'ozone et avec les Secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE, à des consultations à la demande du directeur de la Division du droit du PNUE, sur la manière dont le point supplémentaire de l'ordre du jour intitulé « Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement » pourrait être pris en compte au mieux à l'UNEA-6.	92
Comité intergouvernemental de négociation (CIN) chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin Le chef du Secrétariat a été invité à un webinaire, organisé en ligne le 11 mai 2023 par le CIN pour présenter l'expérience du Fonds multilatéral et les enseignements tirés depuis sa création.	92
Le Secrétariat du Fonds multilatéral, en collaboration avec le Secrétariat de l'Ozone, a communiqué des observations sur le rapport GCO-11 à la Division économique, Service des Substances chimiques et santé du PNUE, notamment des renseignements portant sur : l'élimination accélérée des HCFC, l'Amendement de Kigali en lien avec les HFC, les émissions accrues de CFC-11 selon la publication de Montzka et al., en 2018, la conformité aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal et la communication des données.	82
<b>Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)</b>	
Le Secrétariat a poursuivi en ligne sa collaboration avec l'Unité d'appui technique (UAT) du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, suite à l'invitation du Secrétaire exécutif de la Convention, afin de soutenir le travail du Comité de transition (CT) sur l'opérationnalisation des nouvelles dispositions de financement et d'un fonds pour les pertes et les dommages, créé par la COP 27 de la CCNUCC.	93

<b>Conseils/échanges/interaction du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<p>Le Secrétariat a été invité par le Secrétaire exécutif du CCNUCC, avec d'autres agences de l'ONU, institutions financières internationales et banques multilatérales de développement, ainsi que les entités fonctionnelles du mécanisme de financement de la Convention et de l'Accord de Paris, afin de collaborer avec l'Unité d'appui technique (UAT) du Secrétariat pour soutenir le travail du Comité de transition (CT) sur l'opérationnalisation des nouvelles dispositions de financement et d'un fonds pour les pertes et les dommages, établi par la COP 27 de la CCNUCC. Sur invitation du Secrétariat du CCNUCC, le Secrétariat a participé à la première réunion du CT (Louxor (Égypte), 27-29 mars 2023). Toutes les dépenses liées au déplacement ont été prises en charge par le Secrétariat du CCNUCC.</p>	92
<p>Observations sur un projet de sommaire technique des avantages en matière d'atténuation des mesures, initiatives et scénarios pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre ne contenant pas de dioxyde de carbone.</p>	74
<p>Le Secrétariat a été invité, début octobre 2013, à assister à la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se dérouleraient à Varsovie du 11 au 22 novembre 2013.</p> <p>Le chef du Secrétariat a répondu qu'il ne pourrait pas y assister à cause des préparatifs pour la 71<sup>e</sup> réunion. Sachant que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à assister à la vingt-cinquième Réunion de la Conférence des Parties, il a proposé une rencontre informelle afin de discuter des occasions de collaboration possible entre les deux secrétariats. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le coordonnateur de l'atténuation et du programme de données et d'analyse, qui assisterait à la réunion de la Conférence des Parties, organiserait une rencontre bilatérale avec lui.</p> <p>Les représentants des deux secrétariats se sont rencontrés et ont discuté de façon informelle d'une future collaboration entre les secrétariats, le cas échéant.</p>	71
<b>Université de Bristol</b>	
<p>Remise d'un sommaire des données contenues dans les documents sur le HFC-23 préparés par le Secrétariat, la consommation globale de HFC-23 déclarée dans les enquêtes sur les substances de remplacement des SAO menées dans 119 pays visés à l'article 5 et les données obtenues dans les ressources publiques lors de la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48.</p>	83
<b>Division du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce</b>	
<p>Mise à jour de la grille des accords multilatéraux sur l'environnement pour le comité du commerce et de l'environnement de l'OMC. (<a href="https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm">https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm</a>)</p>	75